



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Cérémonie de remise des prix de thèse 2017

**9 avril 2018
18 h
Appartement décanal**

Lauréats de la mention de l'Université pour la thèse

Droit

Chloé Berger, pour sa thèse *Rivalités mimétiques et transformations militaires au Levant : une relecture du conflit israélo-arabe*, sous la direction du professeur Serge Sur

Victoria Drochon, pour sa thèse *Le recours à des experts par les instances de représentation du personnel*, sous la direction du professeur Bernard Teyssié

Antoine Faye, pour sa thèse *Les bases administratives du droit constitutionnel français*, sous la direction du professeur Armel Le Divellec

Guillaume Fichet, pour sa thèse *L'encadrement constitutionnel de la révision des circonscriptions électorales. Étude de droit comparé*, sous la direction du professeur Guillaume Drago

Alexis Fourmont, pour sa thèse *L'opposition parlementaire en droits constitutionnels français et allemand*, sous la direction du professeur Armel Le Divellec

Lucile Hennequin, pour sa thèse *La propriété intellectuelle des personnes publiques*, sous la direction du professeur Didier Truchet

Pierre Laland, pour sa thèse *L'association financière des salariés à la performance d'entreprise*, sous la direction du professeur Bernard Teyssié (n'a pas confirmé, peut-être absent ?)

Peter Langlais, pour sa thèse *Sécurité maritime et droit de l'Union européenne*, sous la direction du professeur Fabrice Picod

Diana Milena Villegas Santiago, pour sa thèse *L'ordre juridique mafieux. Étude à partir du cas de l'organisation criminelle colombienne des années 1980 et 1990*, sous la direction du professeur Nicolas Molfessis - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Lauréats du prix de l'Université pour la thèse

Droit

Samy Benzina, pour sa thèse *L'effectivité des décisions QPC du Conseil constitutionnel*, sous la direction du professeur Guillaume Drago. Thèse récompensée par le prix Aguirre-Basualdo/Rubinstein - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Grégory Bligh, pour sa thèse *Les bases philosophiques du positivisme juridique de Herbert Lionel Adolphus Hart*, sous la direction du professeur Olivier Beaud

Marthe Bouchet, pour sa thèse *La validité substantielle de la norme pénale*, sous la direction du professeur Yves Mayaud

Maxime Brenaut, pour sa thèse *Le renouveau des mesures de sûreté en droit pénal français*, sous la direction du professeur Philippe Conte

Jean Charriaud, pour sa thèse *Le contrat de dépôt (XIIe-XVIe siècle) : une figure contractuelle protéiforme*, sous la direction du professeur Olivier Descamps

Anissa Hachemi, pour sa thèse *Le juge administratif et la loi (1789-1889)*, sous la direction du professeur Bertrand Seiller - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Sylvain Jobert, pour sa thèse *La connaissance des actes du procès civil par les parties*, sous la direction du professeur Philippe Théry. Thèse récompensée par le prix André Isoré - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Camille Lefer, pour sa thèse *Les droits potestatifs dans le contrat de travail*, sous la direction du professeur Jean-Michel Olivier

Marie Leveueur, pour sa thèse *Études sur les clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité*, sous la direction du professeur Yves Lequette. Thèse récompensée par le prix André Isoré - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Benjamin Moron-Puech, pour sa thèse *Contrat ou acte juridique ? Étude à partir de la relation médicale*, sous la direction du professeur Dominique Fenouillet. Thèse récompensée par le prix André Isoré . - > Également maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas

Philippe Piccoli, pour sa thèse *L'expansion de la formation professionnelle continue*, sous la direction du professeur Bernard Teyssié

Johan Prorok, pour sa thèse *La responsabilité civile sur les marchés financiers*, sous la direction du professeur Hervé Synvet. Thèse récompensée par le prix André Isoré

Araceli Turmo, pour sa thèse *L'autorité de la chose jugée en droit de l'Union européenne*, sous la direction du professeur Fabrice Picod

Sciences économiques

Sophie Bienenstock, pour sa thèse *Trois essais sur l'analyse économique du droit de la consommation*, sous la direction du professeur Bertrand Crettez

Maximilien Demarquette, pour sa thèse *Essais en microéconomie financière et appliquée*, sous la direction du professeur Antoine Billot

Farah Hachicha, pour sa thèse *Qualité des produits, qualité de la main-d'œuvre et sanctions optimales dans la théorie de l'agence*, sous la direction du professeur Damien Gaumont

Edwige Marion, pour sa thèse *Une analyse microéconomique des règles de preuve dans le contentieux civil*, sous la direction du professeur Bruno Deffains

Sciences de gestion

Gabriel Morin, pour sa thèse *La fabrication du leader et du leadership : analyse du processus de transformation dans trois grandes organisations*, sous la direction du professeur Véronique Chanut

Sciences de l'information et de la communication

Camila Cabral Arêas, pour sa thèse *Quand les signes religieux font débat dans les arènes médiatiques et scientifiques*, sous la direction du professeur Frédéric Lambert